

Décision

Générale

colonial

Décision n° 21-207-1914 Mutations

n° 21-207-1914

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
6 janvier 1914

Numéro JO
n° 207 du 31/01/1914

Date du numéro
31 janvier 1914

TEXTE INTÉGRAL

et pour compter du dit jour, M. Eyquem, Juge de Paix à compétence étendue reprend ses fonctions. La décision du 14 mai 1913, normant M. Chanel. Juge de Paix à compétence étendue p. i. est rapportée.